



## **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF**

### **Séance du 17 février 2025 (visioconférence)**

#### Présents :

Gilles Erb, Président  
Carine Bloch, Adrien Dodu, Fabrice Kosiak, Cécile Léonard, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Isabelle Wegel et Elodie Wey, Membres

#### Assistant :

Christophe Porte, Vuthny Savan, Elus Fédéraux  
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint  
Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

#### Excusés :

Vincent Blanchard, Marie Francisco  
Magali Andrier, Directrice générale, DTNA  
Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Début à 19h05 en visioconférence.

#### **Point 1 – Informations du Président**

Le Président transmet plusieurs informations générales :

1. Difficultés avec le club de Jura Morez en championnat de Pro A Messieurs : un rappel est fait sur le contexte lié à la double appartenance. La Commission sportive pro a sanctionné le club qui a saisi le jury d'appel.
2. Candidature championnats du monde individuels 2027 : l'inspection virtuelle est organisée le 21 février 2025 en visioconférence. Le dossier de candidature complet doit être déposé avant le 31 mars 2025 et l'organisateur sera choisi et déterminé le 27 mai 2025 à Doha. Un travail de lobbying et politique est en cours. La liste des candidats est composée de la France, USA, Brésil, Chine et du Kazakhstan. Le contexte est d'autant plus complexe car les élections de la présidence de l'ITTF se tiennent au même moment (deux candidats en lice : Petra Sorling et Khalil Al-Mohannadi). Si la candidature de la FFTT est retenue, ils se dérouleraient alors à Montpellier. Jean-Philippe Gatien a accepté d'être l'ambassadeur de la FFTT.
3. Crédit Mutuel : les discussions avancent très bien avec la finalisation d'un pré-engagement

4. La marque : poursuite du travail engagé avec la société Leroy Tremblot. Elle sera totalement rénovée.
5. La fédération à mission : deux webinaires ont été organisés le 6 février 2025 à destination des Présidents des ligues et CD (20 participants) et des licenciés (80 participants). Un questionnaire a été envoyé. Des ateliers territoriaux se tiendront ensuite. Un flyer et un courrier seront prochainement envoyés à tous les clubs.
6. Le recrutement du directeur marketing - communication se poursuit. Sur 6 candidats qui ont été vus par Magali et Emmanuel, 3 d'entre eux ont été retenus pour être auditionnés par le Président.
7. Suite du séminaire 2025 : les rendez-vous pour les feuilles de route sont en train d'être planifiés (ils réuniront les VP, les directeurs de pôles, le président, Magali et Jean-Nicolas). La collaboration avec Florence Rodet se poursuivra.
8. Agenda : championnats de France à Pont-à-Mousson cette semaine et déplacement du Président les 25 et 26 février 2025 à Lille pour rencontrer les institutionnels.
9. Appel d'offres pour les tables : la procédure suit son cours. La date limite pour déposer sa candidature est fixée au 31 mars 2025. .

## **Point 2 – Point CSF**

Fabrice Kosiak intervient sur trois sujets :

a) **Championnat de France Séniors – double :**

Proposition de modification de désignation des têtes de séries en doubles en tenant compte du classement mondial pour les paires classées dans les 20 meilleures paires mondiales puis par addition des points selon le dernier classement mensuel de référence.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité (9 votants, 9 pour, 0 abstention, 0 contre) la proposition de modification de désignation des têtes de séries en doubles. Application immédiate.

b) **Championnat de France Corpo :**

Proposition de supprimer le championnat de France corpo.

Une autre forme d'action doit être envisagée sur cette thématique du sport en entreprise.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité (9 votants, 9 pour, 0 abstention, 0 contre) le principe de proposer la suppression du championnat de France corpo à l'ordre du jour du prochain Conseil fédéral des 28 et 29 mars 2025.

c) **Demande d'indemnisation du club JS Cugnaux :**

Lecture en séance du courrier du président du club de JS Cugnaux qui demande à la FFTT le remboursement occasionné par des changements de calendrier, première journée de la deuxième phase du championnat par équipes de Nationale 1A, poule 2.

Décision

Les membres du bureau rejettent la demande d'indemnisation du club de JS Cugnaux (9 votants, 4 pour, 4 abstentions, 1 contre).

Le Président ajoute deux points supplémentaires en séance :

d) **Championnats de France minimes/juniors à Saint-Quentin :**

Demande formulée par l'organisateur d'augmenter le nombre d'arbitres pris en charge par la FFTT dans le cadre de cette compétition.

Décision

Les membres du bureau rejettent par vote à l'unanimité la demande formulée (9 votants, 0 pour, 0 abstentions, 9 contre).

e) **Délocalisation du Conseil fédéral de mai à Saint-Quentin :**

Proposition d'Eric Hennemann d'accueillir le Conseil fédéral des 23 et 24 mai à Saint-Quentin.

Décision

Les membres du bureau acceptent la proposition formulée (9 votants, 8 pour, 0 abstention, 1 contre).

**Point 3 – Adoption des Règlements Classic Series PingVR**

Thomas Chevalier présente les règlements Classic Series PingVR.

Décision

Les membres du bureau valident par vote à l'unanimité les règlements classic series PingVR (9 votants, 9 pour, 0 abstention, 0 contre).

**Point 4 – Informations du Secrétaire Général**

Jean-Michel Poulat fait le point sur l'organisation d'un congrès les 8 et 9 juin 2025 réunissant élus fédéraux, délégués des ligues et des comités départementaux. Emmanuel Marzin présente en séance un programme prévisionnel, encore à faire évoluer.

Plusieurs thèmes pourraient être retenus :

- Fédération à mission
- Présentation de la marque fédérale et sa stratégie
- Féminisation

Le 9 juin au matin sera consacré à l'Assemblée générale.

Un groupe de travail va être créé et sera piloté par la commission « évènementielle ». La priorité reste la validation du lieu.

Thomas Chevalier présente l'actualisation du tableau des délégués fédéraux pour les compétitions nationales 2024/2025.

Jean-Michel Poulat fait un rappel sur la déclaration HATVP.

Avant de conclure, le Président informe le bureau exécutif de l'état de santé de Sophie Larcher et lui adresse ses plus sincères pensées et un prompt rétablissement.

Fin du Bureau exécutif : 21h05

Jean-Michel POULAT  
Secrétaire général

Gilles ERB  
Président